

CLASSE DE 2C

FRANÇAIS

Bonjour à tous,

Suite à la situation exceptionnelle et afin de continuer à progresser dans vos apprentissages, voici le travail à réaliser en français durant cette période de confinement.

- 1) Pour les 2C, 2I, 2H, 2J : à partir d'une recherche sur Internet, télécharger et réaliser les CE1D 2011, 2013, 2015. Les correctifs sont joints aux diverses évaluations.
- 2) Pour les 2D et 2E : à partir d'une recherche sur Internet, télécharger et réaliser les CE1D 2010 et 2014 (CE1D en lien avec la séquence « Ecrire pour convaincre »), ainsi que les CE1D 2011, 2013, 2015 (pour ces 3 derniers CE1D, réaliser : le récit de fiction, le dossier informatif, la maîtrise d'outils liés à l'écriture et la tâche d'écoute). Les correctifs sont joints aux diverses évaluations.
Lire également le roman « Passeuse de rêves » de Lois Lowry.
- 3) Pour les 2D, 2E, 2H, 2J : terminer les séries de verbes irréguliers (tableaux à compléter).

MATHÉMATIQUE

Tous les professeurs de mathématiques invitent tous les élèves de deuxième à effectuer les exercices complémentaires (situés en fin de chaque chapitre).

Nous conseillons de faire ou refaire les exercices de tous les chapitres vus depuis le début de l'année scolaire.

Nous conseillons aussi de faire les CE1D 2019 et 2018 (exercices des chapitres déjà effectués). Ceux-ci, ainsi que leurs correctifs, peuvent être téléchargés sur le site : www.enseignement.be ce1d (épreuve certificative).

Bon travail à tous.

Les professeurs de mathématiques :

Mme Chanoine : aline.chanoine@sainte-marie.org

Mme Duray : helene.duray@sainte-marie.org

Mme Louis : therese.louis@sainte-marie.org

Mme Madeddu : johannie.madeddu@sainte-marie.org

Mme Vandecasteele : julie.vandecasteele@sainte-marie.org

M. Haguinet : simon.haguinet@sainte-marie.org

SCIENCES

J'invite les élèves à me communiquer leur adresse mail personnelle et je leur enverrai le travail à effectuer, avec les consignes. Ils me renverront le travail effectué que je corrigerai. Mon adresse mail est la suivante : aurelie.rotulo@sainte-marie.org.

NÉERLANDAIS

Bonjour à tous,

Voici la teneur des devoirs et des leçons du lundi 23/03 au vendredi 03/04. Un peu chaque jour ... (sauf les samedis et dimanches !) L'estimation du travail par jour est entre 1h et 1h 30.

Certains exercices sont à réaliser dans ton livre, d'autres dans le classeur sur tes feuilles de cours (Rit 3). Le tout sera corrigé en classe et des explications seront données en fonction des difficultés rencontrées.

La partie étude, mémorisation est à réciter dans un petit cahier ou sur des feuilles de bloc qui seront rangées soigneusement dans un petit classeur ou une farde à glissière. Le tout sera vérifié par ton professeur à la reprise des cours.

Les verbes irréguliers sont toujours à connaître ! Revois 10 TP chaque jour !

Pour les exercices d'audition, tu as reçu les CDs mais tu peux aussi utiliser le « QR code » avec ton smartphone. Pas de soucis !

Face à une difficulté, ne reste pas bloqué, essaie de trouver la réponse dans un dictionnaire, dans le lexique de ton manuel ou sur internet.

Prends soin de toi et bon courage !

A bientôt,

Madame Delmarcelle

	Devoirs	Leçons
Lundi 23/03	Traduire f7et 8	Rit 3 : Voc f3,4,5 et refaire les trad. f6
Mardi 24/03	Lire BD f10 et compléter f9	Livre p 15 et 16
Mercredi 25/03	F11 : indiquer les symptômes sous les dessins Livre p 21 : compléter	Voc f 20-21
Jeudi 26/03	Savoir écouter p 19 à compléter sur f13 (les 3 premiers uniquement !)	Voc p 36 et 37 après avoir noté les traductions sous les dessins.
Vendredi 27/03	Rédaction f 16 à recopier sur f 17 après avoir fait un brouillon.	Voc p 38 et p 40 (Klachten = 1 ^{ère} partie)
Lundi 30/03	Rédaction f 18 après avoir fait un brouillon.	Voc p 40 (suite) et p 41
Mardi 31/03	Savoir écouter sur f21 voir livre p 33 n°4 Traduire f 32	Voc f 30 et 31
Mercredi 1/04	Savoir écouter p 34 Traduire f 35	Voc f 33 et 34
Jeudi 2/04	Savoir écouter p 35	Revoir voc f 30-31 + f 33-34
Vendredi 3/04	Traduire f 35-36	Revoir encore une fois tous les verbes irréguliers !

ÉTUDE DU MILIEU

- 1) Les élèves doivent prendre contact avec leur professeur d'EDM en lui envoyant un mail : thomas.dieu@sainte-marie.org
- 2) Le professeur répondra au mail de l'élève en envoyant les travaux à réaliser : travail de compétences sur base de leur référentiel et résolution d'exercices se trouvant dans leur cahier d'activités.

Remarques:

- Ce sont des savoir-faire qui ont déjà été travaillé en classe.
 - Tout se fait à partir de documents.
 - Les élèves doivent s'aider de leur référentiel.
- 3) La correction de ces exercices se fera d'abord de manière interactive et ensuite correction générale en classe.
 - 4) Temps estimé : 4 sessions de 30 min d'exercices pour commencer mais possibilités d'en donner d'autres très rapidement, d'où l'interactivité.